

## Compte rendu de la CAP Locale n°2 du 6 juillet 2012

Cette CAP Locale s'est tenue sous la présidence de Monsieur Benoît Leclerc, Administrateur des Finances Publiques Adjoint.

Cette CAPL avait pour ordre du jour unique le mouvement local de catégorie B (Filières Fiscale et Gestion Publique) au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### Les mouvements de mutation:

## Document non disponible !

*Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre contact avec la secrétaire départementale FO-DGFIP02 ou demander à recevoir les informations par courriel.*

Un formulaire est disponible sur le site FO-DGFIP02 à l'adresse suivante :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/002/> - rubrique « Nous contacter »

**Obligation faite aux organisations syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social ».**

*Les élus FO-DGFIP ont voté contre ce mouvement devenu, du fait des suppressions massives d'emplois subies par tous depuis trop longtemps, un véritable exercice d'équilibriste pour que soient préservés les droits des agents et le bon fonctionnement des postes et des services !*

*Ces suppressions d'emplois constituent une véritable saignée dans les effectifs de la DDFiP de l'Aisne, ce qui n'est pas sans conséquences négatives sur les conditions de travail, sur les mutations et sur les règles de gestion !*

**Rappelons que FO-DGFIP :**

- *dénonce cette politique drastique qui place les agents dans une logique inacceptable de variable d'ajustement*
- *revendique l'arrêt pur et simple des suppressions d'emploi à la DGFIP.*

Vos représentants en CAPL :  
Ariane LIEVAIN – Valérie SZAJKOWSKI – Corinne HENIN